Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Problème limite parcellaire vente terrain

Par Remp62

Bonjour ,

Je me permets de poster sur le forum pour un soucis que nous rencontrons actuellement .
Nous sommes propriétaire d'un terrain appartenant auparavant à mes parents sur lequel le nous avons construit notre maison . Quelques années après la construction nous avons obtenu avec autorisation d'occupation de mes parents une seconde parcelle pour la construction d'un garage (1981) . Il y avait encore une troisième parcelle après cette autorisation d occupation .

Quelques années plus tard (1990) mes parents ont vendu cette troisième parcelle à une personne du village , l'acheteur a fait effectuer les démarches auprès de son notaire mais sans plan de bornage , il a donc repris la totalité des surfaces des parcelles 2et 3. Sauf que pour l'acheteur le visuel était bien pour lui uniquement la parcelle 3 car il connaissait bien la réalisation du garage sur la parcelle 2 .
Aujourd'hui l'acheteur est décédé et sa descende sont en procédure pour revendre le terrain et ils se sont aperçues du soucis soit 30 ans après la première vente .
Je souhaite pouvoir récupérer la totalité de la parcelle 2 mais comment puis je faire sans devoir leur racheter le terrain ?

J'espere avoir été assez clair dans mes explications , nous sommes vraiment très confus et perturbé avec cette situation . Nous n?avons pas de gros moyens pour racheter la parcelle sur lequel est notre garage .
Pourriez vous nous aider à ce sujet svp
Vous en remerciant par avance .

Cordialement